

2D-CONSTRUCTIONS
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 19, rue du Vernat - 71380 SAINT-MARCEL
818 370 686 RCS CHALON SUR SAONE

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES
DES ASSOCIES DU 13 JUIN 2025**

Les soussignés :

- La société HOLDING MTSA 100 parts sociales
- La société HOLDING CHAMPION & CO..... 100 parts sociales

Seuls associés de la Société, possédant comme tels, la totalité du capital social ont pris à l'unanimité les décisions ci-après.

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés prend acte de la démission de M. Timotée MARCEAUX de son mandat de gérant à compter de ce jour.

La collectivité des associés décide de dispenser M. Timotée MARCEAUX de tout préavis.

La collectivité des associés donne quitus entier et définitif de son mandat de gérant de la société à Monsieur Timotée MARCEAUX.

DEUXIEME DÉCISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal et des actes subséquents à l'effet d'accomplir toutes formalités.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

HOLDING MTSA
rep. par M. Timotée MARCEAUX

HOLDING CHAMPION & CO
rep. par M. Mickaël CHAMPION